

Les bons réflexes!

- N'imprimer que les documents indispensables ou importants
- Imprimer les documents en recto-verso (imprimantes et photocopieuses)
- Utiliser le verso des imprimés comme brouillons
- Privilégier la diffusion de documents électroniques à celle de document sur papier

Les labels et le papier

Les labels de qualité sont développés pour récompenser les producteurs respectant des normes de production ou pour distinguer les différents produits disponibles sur le marché. L'octroi d'un label est assuré par des organismes indépendants. Les labels sont un moyen efficace d'informer le consommateur sur l'origine des produits et leurs modes de production.



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés. La qualité du papier respecte les exigences techniques des normes DIN et EN.



FSC (Forest Stewardship Council)

Le label «FSC» du Forest Stewardship Council signifie pour le papier que la cellulose provient de forêts exploitées selon les principes du développement durable. Le FSC s'engage dans le monde entier pour une économie forestière respectueuse de l'environnement, supportable du point de vue social et économique.



Le Cygne Nordique

Le Cygne Nordique «Nordic Environment Label» caractérise les papiers fabriqués en ménageant les ressources et en limitant les émissions nocives. Il concerne aussi bien un papier de fibres fraîches qu'un papier recyclé.



Le label Q Swiss Quality

Créé par les propriétaires et exploitants forestiers suisses, le label Q garantit une gestion durable des forêts, un traitement écologique du bois et atteste que le bois est d'origine Suisse. A l'instar des normes ISO 14001, le label fait appel à la responsabilité des propriétaires et exige une amélioration continue de la durabilité de l'exploitation.



Le Conseil communal a décidé de l'utilisation généralisée du papier recyclé dans l'ensemble de l'administration neuchâteloise.

L'Economat de la Ville de Neuchâtel est responsable de la négociation des prix, des commandes et de la livraison du papier.

Récupérer et recycler le papier sur le lieu de travail est un geste essentiel qui contribue à ménager l'environnement et à réaliser des économies.

Tous les 6 mois, les forêts mondiales régressent d'une surface équivalente à celle de la Suisse!

Dans le monde, 42% du bois exploité commercialement sert à fabriquer du papier.

Quant à l'industrie du papier, elle fait partie des cinq industries les plus consommatrices d'énergie. **Pour que nos activités soient compatibles avec le développement durable, le choix du papier recyclé s'impose!**

Oublions les vieux clichés! Le papier recyclé offre aujourd'hui d'excellentes performances pour tous les usages. Tests et normes à l'appui, il convient aussi bien aux photocopieurs ou aux imprimantes de bureau qu'à l'imprimerie!



Sources :

- Office fédéral de l'environnement (OFEV), <http://environnement-suisse.ch>, rubrique Déchets > Traitement des déchets > Recyclage
- CIEM, Communauté d'intérêt écologie et marché, Suisse, www.igoeb.ch

Le saviez-vous?

- Le recyclage prolonge la durée utile du papier: le papier recyclé est produit à partir de vieux papiers au lieu du bois.
- Pour sa production, le papier recyclé est économe en ressources: il nécessite six fois moins d'eau, trois fois moins d'énergie et évite l'abattage d'arbres.
- Une tonne de vieux papiers permet de produire 900 kg de papier recyclé.
- 17% du bois utilisé pour la fabrication du papier provient de forêts anciennes.
- Le papier recyclé est environ 10% moins cher que le papier blanc. De plus, le recyclage du papier permet d'économiser des taxes d'incinération et d'éviter des émissions de CO2.
- Pour la fabrication de nombreuses sortes de papiers, par exemple le carton et le papier journal, le vieux papier doit préalablement être nettoyé et désencré.
- Le papier représente près de 80% des déchets produits par une administration.

On estime que l'administration communale consomme chaque année 26 tonnes de papier ce qui représente 8 millions de feuilles, soit 7'500 feuilles par collaborateur!



Contact et renseignements

Ecomat et Centre d'impression de la Ville de Neuchâtel
T : 032 717 77 20
E : ecomat.ville.neuchatel@ne.ch

Ecologie au travail c'est :

Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du programme Agenda 21 en vue d'un développement durable. Son objectif est de limiter au maximum l'impact sur l'environnement lié aux activités de l'administration sur le lieu de travail.

La démarche vise :

- Une meilleure gestion du tri et de la récupération des déchets de bureaux (papier, accessoires informatiques, fournitures, mobilier, etc.);
- Une diminution du volume de déchets et leur valorisation;
- L'utilisation de matériaux recyclés et de produits contribuant au développement durable.